COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Institut Hospitalo-Universitaire (IHU) Liryc conforté par l'ANR pour les 5 prochaines années à hauteur de 16M€

Suite à l'évaluation très positive rendue par le jury international à l'issue de sa visite en juin dernier, l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), a décidé d'attribuer à l'IHU Liryc de rythmologie et de modélisation cardiaque, un financement public complémentaire de 16M€ pour la période 2020-2024.

Les Instituts Hospitalo-Universitaires (IHU) ont été créés en 2010 dans le cadre du Programme Investissements d'Avenir pour renforcer l'attractivité de la France dans le domaine de la recherche et de l'innovation médicale. Fin 2017, le Premier Ministre Edouard Philippe informait les 6 IHU de cette première vague d'investissement, d'un examen par un jury international, dans la perspective d'une éventuelle prolongation d'une partie des financements initiaux pour la période 2020-2025, renouvelant ainsi la confiance dans le programme IHU. Ce financement complémentaire ne se soustrayant néanmoins pas à l'objectif d'autofinancement à terme des IHU.

Le jury international, venu sur site à l'IHU Liryc le 24 juin 2019, a rendu une évaluation très positive, soulignant l'excellence scientifique et l'attractivité internationale de l'institut. Convaincu par la qualité et la crédibilité du programme scientifique et du plan stratégique 2020-2025, le jury a émis plusieurs recommandations pour garantir un succès durable à l'IHU Liryc.
Le comité de pilotage de l'action Instituts Hospitalo-Universitaires a ainsi suivi l'évaluation du jury, en accordant un financement complémentaire à hauteur de 16M €. Ce financement correspond à 29% du financement global de l'IHU Liryc, nécessaire au fonctionnement de l'institut sur la période 2020-2024. Il vient en complément des apports des membres fondateurs et des ressources propres qu'il lui appartient de générer (projets de recherche, partenariats industriels, formation, collecte de fonds, etc.).

La coopération entre les membres fondateurs de l'IHU Liryc - Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, université de Bordeaux, CHU de Bordeaux et Inria – pour bâtir une stratégie ambitieuse et viable, a contribué à ce succès. Les membres fondateurs sont fiers de cet engagement significatif obtenu collectivement.

« *Il s'agit d'une excellente nouvelle qui nous permet d'envisager plus sereinement l'avenir et la mise en œuvre des projets ambitieux portés par Liryc, pour faire reculer les maladies du rythme cardiaque ! C'est un signal très positif qui nous conforte dans notre action et la trajectoire prise par l'institut vers l'autofinancement.* » Julie Boussuge-Rozé, Directrice exécutive de l'IHU Liryc

A propos de Liryc

Liryc est un institut unique au monde entièrement dédié aux maladies du rythme cardiaque.

Liryc est un des six Instituts Hospitalo-Universitaires (IHU) créés sur le territoire national par l'Etat français dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir, avec l'objectif de dynamiser la recherche et l'innovation médicale en France. Ses fondateurs sont l'université de Bordeaux, le CHU de Bordeaux, Inria et le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires l'Inserm et le CNRS.
Pour faire reculer les maladies cardiovasculaires, Liryc s'engage dans 4 missions : la recherche, l'innovation, le soin et la formation. L'objectif est de comprendre les mécanismes à l'origine des maladies pour développer et améliorer des outils thérapeutiques et diagnostiques actuels ; d'offrir des soins les plus performants possibles aux patients et de former les équipes internationales.
Liryc rassemble au sein d'un même institut des experts pluridisciplinaires du monde entier (chercheurs, médecins, ingénieurs…).
Dans un environnement technologique unique et un écosystème international dynamique, Liryc contribue à inventer les outils thérapeutiques de demain, pour relever ce défi majeur de santé publique.

Contact Presse

Elodie GAILLACQ – Chargée de communication - (+33) 6 23 29 70 20
elodie.gaillacq@ihu-liryc.fr

Crédit photo : Léon Grosse